

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 2 JUIN 2020**, À 19 H 00, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FÛT TRANSMIS LE VENDREDI LE 29 MAI 2020.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes et à tous à l'occasion de cette séance ordinaire du conseil qui est tenue à huis clos en raison de la COVID-19.

Dans le respect des règles des gouvernements, il y a seulement trois personnes dans la salle du conseil. Monsieur le maire est accompagné par le directeur général de la Ville, monsieur Robert Weemaes et par la greffière, Me Caroline Thibault.

En vidéoconférence, nous avons tous les membres du conseil qui participe à la séance de leurs résidences.

2020-256 APPROBATION – ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en ce qui concerne la présente séance, avec les modifications suivantes :

- Retrait du sujet inscrit à l'item 30.01;
- Retrait du sujet inscrit à l'item 30.12.

2020-257 APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2020

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020.

2020-258 APPOBATION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MAI 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mai 2020.

2020-259 APPROBATION – RECOMMANDATIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE CIRCULATION DU 28 AVRIL 2020

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'approuver les recommandations de la réunion du comité de circulation du 28 avril 2020.

2020-260 PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées concernant les sujets suivants :

Madame Diane Gormley :

- Problématique avec la fourniture de l'eau dans les condominiums Kubik.

Monsieur Normand Lapointe :

- Item 30.14.

Monsieur Michael Labbee :

- Est-ce que le commerce *Ryan's Candies* est un service essentiel ?

Mesdames Joanne Proulx :

- Serait-il possible que les citoyens concernés par le prolongement de la piste cyclable sur l'avenue Saint-Louis participent au projet avec le service de l'ingénierie ?
- Comment est-ce possible qu'un contrat ait été octroyé quand le projet lui-même n'est pas terminé?
- Qui est prêt à apporter des modifications aux plans originaux ?
- Est-ce que les contracteurs ont été avisés d'un changement (très probable) ?

Madame Jennifer Patterson :

- Les recommandations de *Vélo Québec* concernant les pistes cyclables sur les rues achalandées devraient être considérées pour le projet de prolongement de la piste cyclable de l'avenue Saint-Louis.

Monsieur Bob Donnelly :

- Ne serait-il pas plus prudent de bien comprendre le plan, pour le prolongement de la piste cyclable de l'avenue Saint-Louis, avant d'entreprendre cette phase pour les bicyclettes et pour éviter de futures réparations et de tout recommencer, car le plan n'était pas complet ?
- Il doit y avoir une manière de ne pas enlever complètement l'espace vert en avant des maisons ?

Monsieur Chris Kane :

- Le déneigement de la piste cyclable (avenue Saint-Louis) ;
- La circulation sur la piste cyclable sur l'avenue Saint-Louis est quasiment impossible lorsque les bennes à ordures et les bacs de recyclage sont mis en bordure de route ;
- La sécurité des cyclistes (piste cyclable de l'avenue Saint-Louis) est mise à risque en raison des possibles collisions lorsqu'un véhicule recule d'une entrée-charretière.

Monsieur David Picard :

- Les cours arrières des nouvelles propriétés au 17, avenue du Bras d'Or.

Monsieur Yvon Calbert :

- Les camps de jour.

Madame Geneviève Lussier :

- Est-ce que la Ville est partante pour adopter un nouveau règlement afin que lors de la démolition d'un immeuble, de l'eau soit utilisée pour contenir la poussière?

Madame Susan Weaver :

- Est-ce qu'il y a de la réglementation quant à la fermeture de rue pour les véhicules d'urgence ?
- Qui doit creuser et payer pour que l'eau soit connectée aux nouvelles constructions ?

Madame Linda De Witt :

- Le chalet du parc de la Grande-Anse.

Madame Olga Colque :

- L'ouverture des terrains de soccer.

2020-261

ADOPTION – RÈGLEMENT RELATIF À LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE L'AGRILE DU FRÊNE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE POINTE-CLAIRE

Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement

RÉSOLU :

D'adopter un règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville Pointe-Claire.

2020-262

APPROBATION – PIIA

ATTENDU QUE le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel sont assujetties les propriétés qui suivent, exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous, à sa réunion du 4 mai 2020 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
D'approuver les plans et documents associés aux projets suivants :

RÉSOLU :

Adresse	Projet d'aménagement
130, avenue Dieppe	Construction d'un nouveau logement unifamilial ainsi que l'aménagement paysager
17, avenue King	Levage et déplacement de la maison sur de nouvelles fondations, une extension de deux étages à l'arrière de la maison et une nouvelle extension avant du rez-de-chaussée/véranda fermée
277, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore	Permettre l'extension d'une zone de stationnement
332, avenue Saint-Louis	Permettre une extension à l'arrière de la maison existante et des rénovations
9, avenue Milroy	Rénovations extérieures
84, avenue de Breslay	Permettre de repeindre le stucco blanc de la maison existante avec une couleur jaune/beige (Benjamin Moore AF-345-Lune de miel)

et ce, conformément au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux plans approuvés; ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

D'indiquer que les requérants devront produire, avant la délivrance d'un permis, une garantie financière, afin d'assurer la réalisation des travaux conformément aux plans approuvés et dans les délais prescrits.

2020-263

DÉPÔT – LA LISTE DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 23 AVRIL 2020 AU 20 MAI 2020 ET LE REGISTRE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE DU 23 AVRIL 2020 AU 20 MAI 2020

La liste des amendements budgétaires pour la période du 23 avril 2020 au 20 mai 2020 et le registre des chèques pour la période du 23 avril 2020 au 20 mai 2020 sont déposés et les membres du conseil en prennent acte.

2020-264

ANNULATION – CAMPS DE JOUR

CONSIDÉRANT la situation de pandémie à laquelle nous sommes confrontés ;

CONSIDÉRANT que cette situation engendre des changements substantiels dans l'organisation et l'offre des services municipaux ;

CONSIDÉRANT que, suivant les indications de la Direction de la santé publique et du gouvernement du Québec, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et l'Association des camps du Québec (ACQ) ont transmis aux municipalités les normes et directives de sécurité applicables à l'opération des camps de jour pour l'été 2020 ;

CONSIDÉRANT que ces normes et directives ont un impact majeur sur la programmation du camp de jour de la Ville, dont notamment une capacité d'accueil diminuée de 75%, de même que d'importants défis opérationnels, tels qu'une limitation considérable des activités proposées, un besoin de matériel de protection et d'hygiène en grande quantité et la gestion de ces équipements, le recrutement du personnel requis et la sélection des enfants qui seraient admis au camp ;

CONSIDÉRANT qu'à ce qui précède, s'ajoute les contraintes suivantes : limitations de déplacements des groupes d'enfants, nombre insuffisant d'abris climatisés en cas de vague de chaleur, exigences de décontamination systématique et répétitive déraisonnable pour des jeunes enfants et le respect des règles de distanciation physique obligatoires, incompatibles avec les réflexes naturels des enfants entre eux ;

CONSIDÉRANT que l'application des mesures de sécurité élémentaire en matière de premiers soins prodigués aux enfants constituent un enjeu majeur eu égard aux règles sanitaires imposées ;

CONSIDÉRANT la gestion de risques continue liée aux opérations du camp, tel que la gestion préventive et réactive de sources de contamination engendrée par les croisements avec le public ;

CONSIDÉRANT les risques associés à la présence de plusieurs enfants et moniteurs dans des espaces où il sera parfois difficile, voire impossible, de respecter les règles de distanciation physique ;

CONSIDÉRANT que vu les circonstances, la Ville ne sera pas en mesure d'offrir aux enfants une expérience des camps de jour de qualité et ne souhaite pas exposer les participants à une situation globalement désagréable et négative ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Pointe-Claire met tout en œuvre afin protéger ses employés et sa population ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
DE procéder à l'annulation des camps de jour offerts par la Ville de Pointe-Claire pour la saison estivale de 2020.

2020-265 ADOPTION – POLITIQUE DES MÉDIAS SOCIAUX DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'adopter la politique des médias sociaux de la Ville de Pointe-Claire.

2020-266 ADOPTION – POLITIQUE DE TÉLÉTRAVAIL

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'adopter la politique de télétravail.

2020-267 NOMINATION – MEMBRE DU CLUB AQUATIQUE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
DE nommer monsieur Simon Robins comme membre du conseil d'administration du club aquatique de Pointe-Claire pour une période de 3 ans à partir du 3 juin 2020 jusqu'au 31 décembre 2022.

2020-268

ACCORD – SOUTIENS FINANCIERS – DIVERS ORGANISMES

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan,
 Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
 D'accorder un soutien financier au montant de 20 500 \$ aux organismes mentionnés
 ci-après :

Organisme	Montant
Association québécoise de voile adaptée (A.Q.V.A.)	1 000 \$
Baseball West Island	5 500 \$
Corbeille de pain	5 000 \$
La Sinfonia de l'Ouest	3 000 \$
Quebec Family History Society	1 000 \$
Table de quartier sud de l'Ouest-de-l'Île	1 000 \$
VOBOC	2 000 \$
West Island Lakers Basketball Association (WILBA)	2 000 \$
TOTAL	20 500 \$

D'accorder, au besoin, un soutien financier au montant de 93 400 \$ aux piscines extérieures, conditionnel à leurs ouvertures, mentionnées ci-après :

Organisme piscines extérieures (au besoin)	Montant
Club de natation Lakeshore	12 000 \$
Club de natation Lakeside	15 000 \$ (max. 18 000 \$)
Lakeside Heights Recreation Association (LHRA)	18 900 \$
Piscine Cedar Park Pool	9 900 \$ (max. 23 000 \$)
Piscine du Village de Pointe-Claire	25 600 \$ (max. 29 200 \$)
Valois Citizens Association	12 000 \$
TOTAL	93 400 \$ (max. 113 100 \$)

D'imputer ces dépenses au poste budgétaire 02-701-51-979 ;

Nous recommandons d'ajouter un montant supplémentaire de 353 000 \$ pour des dépenses reliées, au besoin, au fonctionnement des sept piscines extérieures pour la saison 2020 ;

D'imputer ce montant au poste budgétaire 02-701-51-979 ;

D'accorder un don au montant de 200 \$ à l'organisme LES AMIS DE LA PÉTANQUE ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-193-00-989.

2020-269

APPROBATION – RÉCEPTION D'UN DON

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan,
 Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
 D'approuver la réception d'un don au montant de 500 \$ de monsieur Gregory Kelley
 député de la circonscription de Jacques-Cartier.

2020-270

AUTORISATION – DON DE 156 POTS DE MIEL A L'ORGANISME MISSION DE L'OUEST DE L'ÎLE QUI SERONT LIVRÉS DURANT L'ÉTÉ 2020

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan,
 Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
 D'autoriser le don de 156 pots de miel à l'organisme MISSION DE L'OUEST DE L'ÎLE qui seront livrés durant l'été 2020.

2020-271 AUTORISATION – SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE AVEC LA VILLE DE MONTRÉAL POUR DES DÉPENSES EN LIEN AVEC LA LÉGALISATION DU CANNABIS

ATTENDU QU'une aide financière non récurrente a été versée par le Gouvernement du Québec (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation) à l'agglomération de Montréal, afin de répondre aux besoins de la Ville de Montréal et des Villes liées faisant partie de l'agglomération, dont la Ville de Pointe-Claire, en lien avec la légalisation du cannabis pour les années financières 2019 et 2020 ;

ATTENDU QUE l'aide financière doit être appliquée aux dépenses qui sont en lien avec la légalisation du cannabis et toute partie de cette somme qui ne serait pas utilisée à ces fins avant le 31 décembre 2020, devra être retournée par la Ville de Montréal au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 31 mars 2021 ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Ville de signer une entente avec la Ville de Montréal afin de bénéficier d'une telle aide financière ;

Il est proposé par madame la conseillère Homan,

Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement

RÉSOLU : QUE le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Pointe-Claire, avec la Ville de Montréal, une convention ayant pour objet de préciser les modalités et conditions de versement d'une aide financière maximale de 49 282 \$ à la Ville de Pointe-Claire, afin de répondre à ses besoins en lien avec la légalisation du cannabis pour les années financières 2019 et 2020.

2020-272 RETRAIT – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE AVEC L'ASSOCIATION COMMERCIALE DU VILLAGE DE POINTE-CLAIRE

Le sujet relatif à l'approbation du renouvellement de l'entente d'aide financière avec l'Association commerciale du Village de Pointe-Claire est retiré de l'ordre du jour de la présente séance.

2020-273 APPROBATION – LA MODIFICATION CM18-0238 DE L'ENTENTE SERAM ENTRE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE ET LA VILLE DE MONTRÉAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,

Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement

RÉSOLU : D'approuver la modification CM18-0238 de l'entente SERAM entre la Ville de Pointe-Claire et la Ville de Montréal.

2020-274 RÉGULARISATION – BAIL EN EAUX PROFONDES DU LOT 4 253 138 AU PARC DE LA GRANDE-ANSE

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,

Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement

RÉSOLU : DE régulariser le bail en eaux profondes du lot 4 253 138 au parc de la Grande-Anse ;

D'acquérir la partie remblayée du lot 4 253 138 (parc de la Grande-Anse) ;

DE conclure un bail de marina de cinq (5) hectares dans le lot 4 253 138 avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

2020-275 REJETER LA SOUMISSION – TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT DE L'INTERSECTION DES AVENUES MAYWOOD ET DOUGLAS-SHAND, DE L'INTERSECTION DE L'AVENUE LABROSSE ET DU BOULEVARD SAINT-JEAN ET DE L'INTERSECTION DU BOULEVARD SAINT-JEAN ET DE L'AVENUE HILLCREST

ATTENDU QU'un appel d'offres au public a été lancé, entre le 25 février 2020 et le 13 mai 2020, pour des travaux d'embellissement de l'intersection des avenues Maywood et Douglas-Shand, de l'intersection de l'avenue Labrosse et du boulevard Saint-Jean et de l'intersection du boulevard Saint-Jean et de l'avenue Hillcrest ;

ATTENDU QU'un seul entrepreneur a présenté une soumission pour ce projet ;

ATTENDU QUE le prix reçu est trop élevé par rapport à notre estimation ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
DE rejeter la soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour des travaux d'embellissement de l'intersection des avenues Maywood et Douglas-Shand, de l'intersection de l'avenue Labrosse et du boulevard Saint-Jean et de l'intersection du boulevard Saint-Jean et de l'avenue Hillcrest ;

D'autoriser le lancement, au moment jugé opportun, d'un nouvel appel d'offres.

2020-276 REJETER LA SOUMISSION – L'INSTALLATION DE RIDEAUX ANTI-MOUVEMENT D'AIRE DANS DIVERS REGARDS DE L'AVENUE HIGHGATE

ATTENDU QU'un appel d'offres au public a été lancé, entre le 26 mars 2020 et le 6 mai 2020, pour l'installation de rideaux anti-mouvement d'aire dans divers regards de l'avenue Highgate ;

ATTENDU QU'un seul entrepreneur a présenté la soumission pour ce projet ;

ATTENDU QUE le prix reçu est trop élevé par rapport à l'estimation de la Ville ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
DE rejeter la soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour l'installation de rideaux anti-mouvement d'aire dans divers regards de l'avenue Highgate ;

D'autoriser le lancement, au moment jugé opportun, d'un nouvel appel d'offres.

2020-277 OCTROI D'UN CONTRAT – REMPLACEMENT D'UN ABRI POUR CANOËS AU CLUB DE CANOË DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'octroyer un contrat pour le remplacement d'un abri pour canoës au club de canoë de la Ville de Pointe-Claire, à MÉTIER PLUS CONSTRUCTION INC., qui a fourni a plus basse soumission conforme, pour un montant total de 60 936,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BP2015-19103Q ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-83-897.

2020-278 OCTROI D'UN CONTRAT – RÉPARATION DES TROTTOIRS À DIVERS ENDROITS DE LA VILLE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la réparation des trottoirs à divers endroits de la Ville, à UNIROC CONSTRUCTION INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 565 452,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2021-20003 ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 22-418-22-875 et 22-420-22-910, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14820 émis le 20 mai 2020.

2020-279 OCTROI D'UN CONTRAT – L'INSTALLATION DES NOUVEAUX PUISARDS DANS L'AVENUE DE BASSWOOD CIRCLE ET POUR LE NETTOYAGE DE L'ÉGOUT PLUVIAL DANS LE SENTIER ET L'AVENUE REGATTA

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'octroyer un contrat pour l'installation des nouveaux puisards dans l'avenue de Basswood Circle et pour le nettoyage de l'égout pluvial dans le sentier et l'avenue Regatta, à CONSTRUCTION G-NESIS INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 68 866,81 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2039-17035B ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-412-42-797, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14840 émis le 21 mai 2020.

2020-280 OCTROI D'UN CONTRAT – RECONSTRUCTION DE L'AVENUE DE VINCENNES AU NORD DE L'AVENUE BELMONT

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'octroyer un contrat pour la reconstruction de l'avenue de Vincennes au nord de l'avenue Belmont, à CONSTRUCTION G-NESIS INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 1 426 540,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2032-20067 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-520-00-003, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14827 émis le 21 mai 2020.

2020-281 OCTROI D'UN CONTRAT – RECONSTRUCTION DE L'AVENUE BUCKINGHAM

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'octroyer un contrat pour la reconstruction de l'avenue Buckingham, à BERNARD SAUVÉ EXCAVATION INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 1 464 836,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2037-19013 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-520-00-002, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14822 émis le 21 mai 2020.

2020-282 OCTROI D'UN CONTRAT – LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE NOUVELLES CHAISES DE SAUVETEURS POUR LES PISCINES EXTÉRIEURES DE LA VILLE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture et l'installation de nouvelles chaises de sauveteurs pour les piscines extérieures de la Ville, à REDDOX PISCINES ET SPAS, pour un montant total de 58 154,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BP2013-19061 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-15-009, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14811 émis le 21 mai 2020.

2020-283 RETRAIT – RECONSTRUCTION DE L'AVENUE SAINT-LOUIS, ENTRE LES AVENUES SUNNYSIDE ET BROADVIEW

Le sujet relatif à l'octroi d'un contrat pour la reconstruction de l'avenue Saint-Louis, entre les avenues Sunnyside et Broadview, à EXCAVATION GRICON, pour un montant total de 2 068 128,84 \$, taxes incluses, est retiré de l'ordre du jour de la présente séance.

2020-284 OCTROI D'UN CONTRAT – LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE SOLUTION LOGICIELLE DE RÉPARTITION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (RAO) ET DE GESTION DES INTERVENTIONS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture et l'installation d'une solution logicielle de répartition assistée par ordinateur (RAO) et de gestion des interventions, à ICO TECHNOLOGIES INC., pour un montant total de 285 172,49 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres IP20009 ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 33-020-19-002, 33-020-20-002 et 02-138-00-551, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14825 émis le 21 mai 2020.

2020-285 OCTROI D'UN CONTRAT – GESTION DU PARC D'IMPRESSION, DES IMPRIMANTES ET DES APPAREILS MULTIFONCTIONS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la gestion du parc d'impression, des imprimantes et des appareils multifonctions, à XEROX, qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 523 037,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres IP190026 ;

D'imputer cette dépense tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14832 émis le 21 janvier 2020.

2020-286 DÉPÔT – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE JUIN 2020

La liste des changements au personnel par décisions déléguées pour le mois de juin 2020, telle que préparée par M. Vincent Proulx, Directeur – ressources humaines est déposée et les membres du conseil en prennent acte.

2020-287 APPROBATION – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS NON DÉLÉGUÉES AU 2 JUIN 2020

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'approuver la liste des changements au personnel par décisions non déléguées au 2 juin 2020, telle que signée par M. Robert-F. Weemaes, directeur général.

2020-288 LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
DE lever la séance à 19 h 53.

John Belvedere, Maire

Me Caroline Thibault, Greffière